

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2021

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Olivier MOREAU, Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Audrey PEURIERE, Françoise ROCHE, Jean-Pierre BRUYERE, Louis AYNES, Monique RATHIER, Louis AYNES.

Etait absent excusé : /

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MOREAU.

I - Compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 25 octobre 2021 :
Après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

II – FORMALITES :

- 1. La Chassagne** : le bornage des 2 « triangles de terrain », en vue de la vente Commune de Grézolles/Burnol, a été réalisé le 1^{er} décembre 2021 par le géomètre Antoine PADEL.
- 2. Le bourg** : le bornage contradictoire de propriété concernant le mur séparant l'école de Grézolles de la propriété Michel CLEMENT a été réalisé le 1^{er} décembre 2021 par le géomètre Antoine PADEL.
- 3. Application des 1607 heures sur la commune de Grézolles** : le Comité Technique intercommunal, suite à la saisine par la commune de Grézolles en date du 28 septembre 2021, a émis un avis favorable sous réserve de précisions sur les cycles de travail des agents et les modalités d'application de la journée de solidarité.

La délibération correspondante pourra donc être rédigée et adressée au contrôle de légalité avant le 31 décembre 2021.

4. Antennes :

La convention Commune de Grézolles/TDF concédant un droit de passage et de tréfonds sur un chemin rural à TDF lui permettant d'accéder à la parcelle concernée pour l'installation d'un pylône de télécommunications a été signée.

L'antenne bas-débit permettant l'utilisation d'objets connectés sera installée lundi 13 décembre dans le clocher de l'église.

III – FINANCES :

1. Décision modificative :

Au chapitre 65, deux années de maintenance de l'éclairage public ont été payées en 2021 alors qu'une seule était prévue (facturation avec retard concernant l'exercice 2020 + facture 2021).

Les membres du conseil municipal délibèrent de façon favorable pour apporter un complément sur ce chapitre.

2. Elagage Chemin des Greniers

Le devis d'élagage de l'entreprise MARCON se monte à 1 000,00 € HT. Le pré situé au-dessus du talus appartenant à l'association du Château d'Aix, RDV sera pris avec le directeur de l'établissement.

3. Reprise de concessions :

La procédure de reprise de concessions dans le cimetière est achevée. Avant de proposer à nouveau les concessions nouvellement libres, il convient de les remettre en état.

L'entreprise COLOMBAT de Saint-Germain-Laval nous a fait parvenir un devis.

Un 2^{ème} devis sera demandé à une autre entreprise.

4. Demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2022 du Conseil Départemental de la Loire :

2 dossiers sont retenus pour présenter cette demande :

-devis Colombat (reprise de concessions) : 11 000,00 € HT

-devis Marcoux (détailage, arrachage de l'ancien isolant et retuilage d'une partie du toit du bâtiment dit « ancienne cure ») : 3 020,00€

Soit un montant total de 14 020,00 € HT

5. Demande de subvention au titre de l'enveloppe Voirie 2022 du Conseil Départemental de la Loire :

Le devis proposé concerne la rue du Val d'Aix (depuis la statue bois jusqu'au Chemin des Rivières) et l'accès à la Chèvrerie. Il se monte à 45 207,00 € H.T.

6. Location F1 Cure gauche :

Les membres du conseil municipal acceptent la candidature de Madame

IV – TRAVAUX :

1. Demande de raccordement Eaux Usées :

La SCI GRIB 26 demande que le bâtiment lui appartenant soit raccordé au réseau collectif.

L'entreprise Siterre sera contactée pour affiner le devis déjà proposé.

2. Eclairage des vitraux de l'église :

Les travaux seront terminés lundi 13 décembre.

Derniers réglages à partir de 17h30.

3. Croix :

L'entreprise de maçonnerie RATHIER interviendra sur les croix de La Mignerie et du Cimetière à partir du 15 décembre 2021.

V – ECOLE :

La commission pédagogique intercommunale en lien avec la convention spécifique Ecoles Rurales s'est déroulée le 7 décembre 2021 en présence de Madame l'IEN de la circonscription de Feurs, de Madame Malley, principale du collège Papire Masson, des directeurs d'écoles du secteur, d'enseignants, de parents d'élèves, de DDEN et d'élus.

Le problème des effectifs sur le secteur a été soulevé.

La convention en cours, en vigueur jusqu'à la fin de l'année scolaire actuelle, ne sera pas reconduite sous la même forme.

Après discussion entre tous les partenaires, il a été décidé que l'avis des conseils d'écoles du 2^{ème} trimestre permettrait d'entériner ou non un travail sur l'élaboration d'une nouvelle convention sous une autre forme.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

1. Noël des anciens :

... colis, Repas

Les colis peuvent être soit livrés à domicile, soit retirés directement chez Fournit.

A ce jour, le repas au restaurant est maintenu. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, cette décision pourra être modifiée.

2. Noël à l'école :

En raison de la crise sanitaire, la soirée de Noël organisée par le Sou des Ecoles est annulée.

Une matinée de Noël sur chaque site est proposée le vendredi 17 décembre. Sur Grézolles, Louis AYNES, Françoise ROCHE et Françoise CLEMENT seront présents.

3. Concert de Noël :

En raison de la crise sanitaire, le concert de Noël proposé par l'orchestre de Boën est annulé pour la journée du 18 décembre. Il sera reprogrammé dans le 1^{er} trimestre 2022.

4. Compte-rendu groupes intercommunaux Culture et tourisme :

Jean-Pierre Bruyère et Sébastien Rathier donnent le compte-rendu des dernières réunions :

Dissolution du Syndicat d'Initiative avec peut-être création d'une nouvelle association, coût de la médiathèque pour l'utilisateur, animations avec une plasticienne, mise en avant des artistes locaux, balisage du PR7 (17 décembre), travail autour d'une base de loisirs à Aix,...

5. Bulletin municipal :

Un état des lieux des travaux est réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.